Quarante-quatrième année. — Nos 121-122 (EDITION DU SOIR) LUNDI 1er ET MARDI 2 MAI 1899

# Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS.— Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 18 fr.
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Nationale, 78
Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Nationale, 78, et à la librairie Watteeuw, rue Saint-Jacques, 39. — A Paris, à l'*Agence Havas*, place de la Bourse, 8. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité, 46, rue de la Madeleine. — A Mouscron, chez M. Henri Lahouse, rue de la Station. — En vente à Paris : aux Bibliothèques de la gare de l'Est, de la gare du Nord et de la gare St-Lazare.

## DERNIÈRE HEURE

*(De nos correspondants particuliers et par fil spécial)*

### Une Armée de la Marine et des Colonies

Paris, 1er mai. — Comme suite à sa proposition donnant à la marine la défense exclusive des ports militaires en France, M. Fleury-Ravarin va déposer une proposition de loi créant une armée de la marine et des colonies chargée également de défendre nos possessions d'outre-mer, l'Algérie et la Tunisie exceptées.

Cette armée, absolument autonome, ayant son budget propre, serait rattachée au *ministère de la marine;* elle aurait un conseil supérieur spécial, et serait représentée, à l'état-major, par un officier général adjoint au chef d'état-major.

Elle aurait pour attribution la défense des ports militaires, points d'appuis de la flotte en France et ceux des colonies. Eventuellement, elle contribuerait à la défense de la métropole.

Les effectifs seraient composés principalement par les recrutements coloniaux. Les éléments européens, réduits au minimum nécessaire, continueraient à être constitués, conformément à la loi du 30 juillet 1893, par engagements et rengagements.

Enfin, dans un troisième projet, M. Fleury-Ravarin demande la création, sous le nom de Conseil supérieur de la défense nationale, d'un organe permettant de coordonner, vers un but unique, les efforts de nos institutions militaires de la Guerre et de la Marine.

### MORT AVANT LE PROCÈS

Bruxelles, 1er avril. — Je vous ai annoncé, il y a quelques jours, le procès en diffamation intenté par le comte de Liedekerke, colonel retraité de l'armée française, au chevalier de Sauvage-Vercour, bourgmestre d'Emptinne, qui avait mené une campagne de presse contre lui, à propos d'une créance impayée. Cette affaire vient d'être *assez tragiquement interrompue*: le chevalier de Sauvage-Vercour est mort subitement, succombant à un accès d'asthme. Il lègue sa fortune à la famille des comtes de Cunchy, qui firent beaucoup parler d'eux, il y a quelques années, à propos d'un procès qu'ils intentèrent à la liste civile.

### L'EXPÉDITION ANDRÉE au Pôle Nord

Copenhague, 1er mai. — On annonce d'Irlande qu'on vient de découvrir, près d'Husavik, dans un glaçon flottant, venant des mers polaires, une bouteille contenant une note écrite par Andrée.

L'auteur de cette trouvaille n'a pas lu ce qu'il y avait d'écrit sur la note, mais a immédiatement envoyé sa découverte à Keykyadik en demandant que la bouteille et la note soient sans retard, expédiés, en Norwège (Sous réserves).

### La maison des « Dernières cartouches »

Le *Gaulois* a reçu et publie la lettre suivante :

« *Monsieur le directeur.*

» J'ai été, comme tous vos lecteurs, très touché de l'éloquent et patriotique appel de M. François Coppée. L'élan qui l'a suivi ne m'a point surpris; il m'a simplement procuré l'émotion d'un heureux contraste avec les tristesses dont nous abreuve le présent.

» Je crois savoir que les propriétaires de la maison de Bazeilles en demandent 30,000 francs. Je conçois fort bien que vous n'ayez pas, dès l'abord, conçu la pensée d'une souscription aussi forte et que vous ayez limité votre ambition à l'achat de cet asile de gloire sans payer le départ des braves gens dont il a jusqu'ici abrité et assuré l'existence.

» Je suis cependant certain de traduire fidèlement le sentiment français en disant que les choses, surtout en pareille matière, ne sont bien faites qu'à la condition de l'être complètement. Ce qu'il faut, c'est donner à l'Etat cette maison qui fait vraiment partie de son patrimoine d'honneur, et d'en faire une sorte de musée national, sous la garde d'un des combattants qui créèrent jadis sa gloire.

» Or, ce qu'il convient de faire doit être fait sans tâtonnements et sans retard.

» Je viens donc vous offrir simplement de couper au plus court, en mettant à votre disposition la somme nécessaire pour combler l'écart entre le produit de votre souscription et le prix demandé. A ceux qui jadis ne marchandèrent pas leur sang, il convient de ne pas marchander aujourd'hui notre gratitude.

» Tel est du moins l'avis d'un de vos lecteurs qui désire garder l'anonymat et vous sera reconnaissant de le lui toujours conserver.

» Recevez, etc. » UN ABONNÉ. »

La libéralité du donateur s'élève à 35,425 fr. 50. M. François Coppée adresse la lettre suivante à M. Arthur Meyer :

« Mon cher Meyer,

» Je viens de lire avec beaucoup d'émotion la lettre du très généreux anonyme qui nous permet d'accomplir entièrement et sans délai l'œuvre de piété patriotique que nous avions entreprise. Voilà un acte de magnifique largesse fait avec une discrétion exquise et une parfaite simplicité.

» J'admire et je ne réponds qu'un mot : merci ! Mais, en même temps qu'il tombe de ma plume, il s'échappe aussi du cœur de tous les Français qui ont le culte de nos gloires nationales. »

Enfin le général Lambert, informé de l'heureux résultat, écrit au directeur du *Gaulois :*

« Au nom de mes anciens compagnons d'armes, merci de l'empressement bien français que vous avez mis à réaliser l'idée d'un grand cœur : M. François Coppée.

» Grâce à vous, grâce à votre souscription, grâce à votre donateur anonyme, elle restera à la France, cette maison où nous sommes fiers d'avoir combattu et apporté une part de consolation à nos armes malheureuses.

» Quant à moi, malgré les attaques de journaux que l'étranger imprime en France, je puis vous assurer que mon ambition ne dépasse pas celle du *futur gardien* du musée : avoir le droit de dire : « J'y étais ! »

### ÉMEUTE OUVRIÈRE

**Mineurs et patrons aux Etats-Unis. — Usines détruites par des explosifs**

New-York, 1er mai. — Une grève d'ouvriers mineurs existait, depuis dix jours, dans le district de Cœur-d'Alène, dans le Idaho. Les patrons ont accordé une augmentation de salaires, et, dans deux mines, ils ont refusé de congédier les ouvriers non syndiqués et de reconnaître le syndicat.

Plusieurs centaines de syndiqués et de leurs amis se sont emparés, hier, d'un train à Canon-Creek, l'ont chargé de 3,000 livres d'explosifs et se sont rendus à Wardener, à vingt milles de là. Ils y ont fait sauter les usines de deux mines et d'autres édifices. Les dégâts sont évalués à 250,000 dollars. Les ouvriers non syndiqués avaient pu s'échapper, et les grévistes, par suite d'une erreur, ont fait feu sur leurs propres amis. Il y a eu un tué et un blessé.

### L'IMPÉRATRICE ÉLISABETH

**L'inauguration d'un monument à Menton Touchants souvenirs**

Menton, 1er mai. — L'inauguration du monument de l'impératrice Elisabeth a eu lieu hier, à quatre heures et demie. Toute la population assistait, recueillie, à cette cérémonie.

Le maire de Menton a prononcé un discours dans lequel il a retracé le profond souvenir laissé parmi les Mentonnais par l'illustre souveraine.

M. Chalamon, représentant de la presse hongroise, a pris ensuite la parole. Il a dit que le peuple mentonnais, en érigeant ce monument, se trouvait uni dans les mêmes sentiments avec la population de Budapest, qui va inaugurer, elle aussi, un monument à l'impératrice Elisabeth.

Le comte Gurowsky, consul d'Autriche à Nice, a transmis au maire les sentiments de l'empereur.

Les anciens militaires, les marins, les pêcheurs, les agriculteurs, les ouvriers, les musiques militaires et civiles ont défilé devant le monument qui porte l'inscription suivante :

*A la mémoire de S. M. l'impératrice*
*les habitants de Menton*
*ont fait placer*
*cette pierre commémorative*

## LE 1er MAI

### A LILLE

La journée a commencé d'une façon absolument calme. Le temps était incertain, mais il ne pleuvait pas. Il n'y a eu chômage nulle part : sauf les plus ardents du parti collectiviste, tous les ouvriers étaient à l'atelier.

Dans l'après-midi quelques patrons de Fives et de Wazemmes ont permis à leur personnel de fêter à la fois la Saint Lundi et le premier Mai.

En ville on ne s'apercevait pas qu'il était fête, sauf aux endroits où la municipalité se rendait en landau pour inaugurations quelconques.

Comme l'année dernière, M. le Maire, entouré des adjoints et des conseillers municipaux socialistes, a reçu, à dix heures du matin, à la mairie, dans la salle des séances du Conseil municipal, les délégués des différentes associations ouvrières de la ville : ils étaient une centaine environ.

M. Leloup, délégué de la fédération des syndicats, a pris la parole le premier et a fait valoir les revendications du syndicat.

M. Delory a promis de donner satisfaction à la fédération.

A ce moment sont entrés M. Pastre, député du Tarn, et le nègre Légitimus, député de la Guadeloupe. Ce dernier a obtenu un vif succès de curiosité.

Un délégué du « Parti ouvrier lillois » est venu formuler à peu près les mêmes revendications que le délégué de la Fédération des syndicats. Il a terminé en disant que le « Parti ouvrier » « ne reculerait pas devant les moyens violents si cela était nécessaire » tels que l'expropriation des capitalistes et la socialisation des moyens de production.

M. Delory, dans sa réponse, a complété cette phrase en disant : « Si la bourgeoisie brise elle-même la légalité, nous ne sommes pas de ceux qui nous baisserons pour en ramasser les morceaux et les recoller. Nous ferions, aux bourgeois, ce que les bourgeois ont fait en 1789 aux nobles et aux prêtres. »

Plusieurs autres orateurs ont parlé à leur tour.

Puis M. Delory a présenté les députés Pastre et Légitimus. Enfin le champagne a coulé à flots.

M. Delory et sa suite se sont rendus, en landau, à l'abattoir, où a eu lieu, à 11 heures, la pose de la première pierre de la Halle aux Bestiaux. *L'entrée de l'abattoir était décorée.*

Après la pose de la première pierre, M. Delory a fait un discours.

La musique des sapeurs-pompiers prêtait son concours.

Le cortège est revenu à la place du Concert où a eu lieu l'inauguration du kiosque de musique. M. Delory a de nouveau fait un discours.

### DANS LES AUTRES DÉPARTEMENTS

Grandsac, 1er mai. — La situation est absolument calme dans le bassin houiller de l'Aveyron, et les ouvriers travaillent comme d'habitude, depuis plusieurs années. D'ailleurs la journée du 1er mai ne diffère plus des journées ordinaires.

Reims, 1er mai. — A l'occasion du 1er mai, on a constaté, ce matin, une recrudescence du chômage. Dans 74 usines ou ateliers industriels sur 6380 ouvriers travaillant actuellement, 2966 ne se sont pas présentés au travail. Jusqu'ici, le calme règne.

Carmaux, 1er mai. — La réunion des mineurs, venus en très grand nombre, a adopté, à l'unanimité, les propositions de la Chambre syndicale ayant pour objet de demander l'augmentation des salaires et la révision du règlement imposé aux ouvriers.

Une commission, composée des membres du Conseil syndical, a été nommée et chargée d'aviser aux voies et moyens, pour soumettre des propositions à la compagnie des mines et obtenir satisfaction.

## Dernières nouvelles régionales

### LE CRIME DE LA RUE DE LA MONNAIE

**L'arrestation de M. Duthilleul**

En réponse aux attaques de plusieurs journaux contre M. Duthilleul, le *Nouvelliste* répond :

« Nous relevons contre M. Duthilleul deux accusations précises, celle d'avoir été révoqué comme commissaire de police central et celle d'avoir simulé une lésion interne pour obtenir une médaille pour acte de dévouement et de sauvetage.

» Sur le premier point on nous a fourni la preuve que M. Duthilleul n'avait pas été révoqué, mais qu'il avait démissionné librement en octobre 1887, alors qu'il occupait, depuis un mois, le poste de commissaire central à Dijon. En voici la preuve :

» En réponse à votre lettre du 2 octobre courant je vous
» informe que, par décret en date du 21 juin 1887 la démis-
» sion de vos fonctions de commissaire central de Dijon que
» vous m'avez adressée le 8 du même mois a été acceptée.
» Recevez, Monsieur, etc.

» *Le directeur de la sûreté générale,*
» Signé : LE VAILLANT. »

Quant à la ridicule histoire de la décoration, elle est également inventée.

M. Duthilleul a d'abord obtenu, en 1881, à Dun-sur-Auron, *une médaille d'argent pour avoir arrêté un cheval emporté.* Ce n'est donc pas après son passage à Béthune qu'il a obtenu cette médaille.

**La nouvelle instruction**

M. Delalé n'a point paru, paraît-il, lundi matin, au palais de justice. Il ne s'est donc occupé ni de l'affaire Flamidien, ni de l'affaire de M. Duthilleul.

Ce dernier est toujours en prison, et n'aurait pas encore, à ce qu'on assure, fait choix d'un avocat.

### DERNIERE HEURE COMMERCIALE

**LAINES**

Le Havre, 1er mai. *(Télégramme de Georges Degoy).* — Le marché est soutenu. On a vendu 5150 balles.

On cote mai à juillet 200 fr., août à novembre 199, janvier 197,50, février 196, mars 195.

## BOURSE DE PARIS

du LUNDI 1er MAI

(Par dépêche de notre Correspondant Spécial)

| Cours préced. | Tendance : ferme | Ouverture | 2 h. 25 | Clôture |
|---|---|---|---|---|
| 102 .. | 3 0/0 | 101 85 | 101 92 | 101 90 |
| ... .. | 3 0/0 Amortissable | ... .. | ... .. | ... .. |
| 103 45 | 3 1/2 0/0 | 102 37 | 102 37 | 102 25 |
| 33 95 | Banque de France | ... .. | ... .. | 40 .. |
| 1128 .. | Banque de Paris | 1145 .. | 1145 .. | 1148 .. |
| 648 .. | Comptoir National | ... .. | ... .. | 650 .. |
| 737 .. | Crédit Foncier | ... .. | ... .. | 740 .. |
| 960 .. | Crédit Lyonnais | 967 .. | 969 .. | 967 .. |
| 585 .. | Société Générale | ... .. | ... .. | 580 .. |
| 1955 .. | Lyon | ... .. | ... .. | ... .. |
| ... .. | Midi | ... .. | ... .. | ... .. |
| 2165 .. | Nord | ... .. | ... .. | 1980 .. |
| ... .. | Orléans | ... .. | ... .. | 1350 .. |
| 1250 .. | Gaz | ... .. | ... .. | 1165 .. |
| 630 .. | Métaux | ... .. | ... .. | 647 .. |
| 3850 .. | Suez | ... .. | 3830 .. | 3830 .. |
| 575 .. | Dynamite | ... .. | ... .. | 547 .. |
| 95 25 | Italien | 95 35 | 95 40 | 95 45 |
| ... .. | Russe Consolidé 4 0/0 | ... .. | ... .. | ... .. |
| 92 70 | — 3 0/0 or 1891 | ... .. | ... .. | 92 20 |
| ... .. | — 4 0/0 1894 | ... .. | ... .. | ... .. |
| 92 50 | — 3 1/2 0/0 1894 | ... .. | 92 60 | 92 60 |
| 591 .. | Banque Impériale | ... .. | ... .. | 560 . |
| 220 .. | Andalous | ... .. | ... .. | 220 .. |
| 777 .. | Autrichiens | ... .. | ... .. | 779 .. |
| 155 .. | Lombards | ... .. | ... .. | 151 .. |
| 717 .. | Méridionaux | 715 .. | ... .. | 717 . |
| 192 .. | Nord-Espagne | 193 .. | ... .. | 195 .. |
| 280 .. | Saragosse | ... .. | ... .. | 280 .. |
| 59 75 | 4 0/0 Extérieure Espagne | 59 80 | 59 75 | 60 10 |
| 25 .. | 3 0/0 Portugais | 26 20 | 26 20 | 26 10 |
| ... .. | 4 0/0 Hongrois or | ... .. | ... .. | ... .. |
| ... .. | 4 0/0 Turc ........ série B. | ... .. | ... .. | 47 70 |
| 27 15 | — ........ série C. | ... .. | 27 10 | ... .. |
| 22 95 | — ........ série D. | 22 70 | 22 90 | 23 10 |
| 425 50 | Chemins Ottomans | 428 .. | 427 50 | 421 50 |
| 578 .. | Banque Ottomane | 580 .. | 580 .. | 580 .. |
| ... .. | Tabacs Ottomans | ... .. | ... .. | ... .. |
| ... .. | Egypte | ... .. | ... .. | ... .. |
| ... .. | Alpines | ... .. | ... .. | ... .. |
| 105 .. | Bs Af. Chartered | 105 .. | 105 .. | 108 50 |
| 9 .. | Bullelsdoorn Estate | ... .. | 8 .. | ... .. |
| 123 . | Cappe Copper | 127 .. | ... .. | ... .. |
| 61 25 | Champ d'Or | 60 25 | 60 25 | 61 .. |
| 195 .. | Consolidated Goldfields | 192 50 | 192 50 | 197 .. |
| 731 50 | De Beers | 735 .. | 745 .. | 753 .. |
| 598 .. | Ferreira Gold | 595 .. | 595 . | 600 .. |
| 212 50 | Geldenhuis Estate | 211 .. | 211 .. | 214 .. |
| 69 25 | Huanchaca | ... .. | ... .. | 68 .. |
| 90 .. | Langlaagte Estate | ... .. | ... .. | ... .. |
| ... .. | Mines d'Or (Comp. Franç.) | ... .. | ... .. | ... .. |
| 73 50 | Mozambique (Comp. de) | ... .. | 72 .. | 73 25 |
| 14 75 | Mossamedès (Comp. de) | ... .. | ... .. | ... .. |
| ... .. | Randfontein Estate | 81 50 | 81 50 | 82 50 |
| 1244 .. | Rio-Tinto | 1275 . | 1300 .. | 1297 .. |
| 269 .. | Robinson Gold | ... .. | ... .. | 271 50 |
| 155 50 | Simmer et Jack | 150 50 | ... .. | 154 .. |
| 35 .. | Sheba | 37 .. | 37 .. | 37 50 |
| 229 50 | Tharsis | 242 .. | 242 .. | 242 .. |
| 47 .. | Transvaal Consol. | 43 50 | 43 50 | 46 50 |
| ... .. | French South Afric. | ... .. | 95 .. | 99 .. |
| 187 50 | East Rand | 192 50 | 193 . | 189 .. |
| 110 .. | Robinson Bank | ... .. | ... .. | ... .. |
| 64 90 | Brésil 4 0/0 | ... .. | ... .. | 65 90 |
| 72 55 | Brésil 5 0/0 | 73 .. | 73 .. | 73 50 |
| ... .. | Chinois 4 0/0 | ... .. | ... .. | 15 60 |
| ... .. | Tonkin 2 1/2 0/0 | ... .. | ... .. | ... .. |
| 110 3/8 | Consolidés Anglais | 110 7/16 | ... ./. | ... ./. |
| 25 19 | Chèque | 25 19 | 25 19 | 25 19 1/2 |
| 459 .. | Argentine (République) 5 0/0 | ... . | ... .. | ... .. |

### COURS AU COMPTANT. — Paris, 1er mai

| VILLE DE PARIS (Obligations) | Cours préc. | Clot. |
|---|---|---|
| 1855 60 3 0/0 | —.— | —.— |
| 1865 4 0/0 | 548.00 | ..... |
| 1869 3 0/0 | 419.50 | 420.00 |
| 1871 3 0/0 | 409.00 | 410.00 |
| 1875 4 0/0 | 560.00 | 558.00 |
| 1876 4 0/0 | 560.00 | 560.00 |
| 1886 3 0/0 | —.— | —.— |
| 1886 3 1/4 | —.— | —.— |
| 1892 2 1/2 | 394.05 | 394.00 |
| 1892 2 1/4 | 102.50 | 103... |

| CREDIT FONCIER | Cours préc. | Clot. |
|---|---|---|
| Bons 1887 | 00.00 | 00.00 |
| Bons 1888 | 00.00 | 50.50 |
| Commun. 1879 | 490.00 | 490.00 |
| — 1880 | 496.00 | 498.00 |
| — 1891 | 394.00 | 394.00 |
| — 1892 | 495.00 | 494.00 |
| Foncières 1877 | 000.00 | 000.00 |
| — 1879 | 502.00 | 505.00 |
| — 1883 | 452.00 | 455.00 |
| — 1885 | 480.00 | 480.00 |
| — 5e 1885 | 400.50 | 401.00 |
| 1895 | 487.00 | 487.00 |

### Bourse Commerciale de Paris

du 1er mai 1899

| Avoines | Ouv | Clot |
|---|---|---|
| Courant | 47.20 | 47.30 |
| Prochain | 47.40 | 47.40 |
| Mai-Juin | 16.95 | 17.05 |
| 4 premiers | 15.95 | 16.00 |
| 4 mars | 00.00 | 00.00 |
| **Seigles** | | |
| Courant | 13.90 | 14.00 |
| Prochain | 14.00 | 14.00 |
| Mai-Juin | 13.50 | 13.50 |
| 4 premiers | 13.25 | 13.25 |
| 4 mars | 00.00 | 00.00 |
| **Blés** | | |
| Courant | 21.15 | 21.20 |
| Prochain | 21.20 | 21.20 |
| Mai-Juin | 20.85 | 20.90 |
| 4 premiers | 20.50 | 20.50 |
| 4 mars | 00.00 | 00.00 |
| **Farines** | | |
| Courant | 42.90 | 42.95 |
| Prochain | 43.20 | 43.20 |
| Mai-Juin | 43.60 | 43.55 |
| 4 premiers | 28.15 | 28.15 |
| 4 mars | 00.00 | 00.00 |
| Corbeil | ... . | 48.. |

| Lin | Ouv | Clot |
|---|---|---|
| Courant | 43.75 | 43.75 |
| Prochain | 43.75 | 43.75 |
| 4 premiers | 43.75 | 43.75 |
| 4 mars | 42.75 | 42.75 |
| **Colza** | | |
| Courant | 48.75 | 48.75 |
| Prochain | 49.00 | 49.00 |
| 4 premiers | 49.50 | 49.50 |
| 4 mai | 50.75 | 50.75 |
| **Alcools** | | |
| Courant | 44.25 | 44.25 |
| Prochain | 44.00 | 44.00 |
| 4 premiers | 43.50 | 43.50 |
| 4 mai | 39.50 | 39.50 |
| **Sucres** | | |
| Courant | 33.25 | 33.25 |
| Prochain | 33.50 | 33.57 |
| 4 premiers | 33.85 | 33.75 |
| 4 mars | 34.00 | 34.00 |
| 4 mai | ..... | 33.00 |
| Roux | ..... | 40650 |
| Raffinés | ..... | ..... |
| Circulation | | 000.00 sacs |

### BOURSE DE LILLE DU 1er MAI 1899

Albi, 1649. — Aniches, 4850. — Anzin, 5525. — Blanzy, 3500. — Bruay, 41220. — Gruay, 2095. — Campagnac, 1075. — Carvin, 1485. — Crespin, 340. — Douchy, 1025. — Dourges, 225. — Lens, 512. — Liévin, 1935. — Thivancelles, 298. — Sucre, 00.00 — Pain, 000.00.

## NOS FEUILLETONS

Nous commencerons, demain, mardi, dans notre édition du soir, la publication d'un roman d'un grand intérêt :

## ABANDONNÉE

par Marcel ROSNY

## LA RENTRÉE

### Trente interpellations

Paris, 30 avril. — Les listes d'interpellations une fois ouvertes ne se ferment pas. C'est comme le robinet de l'éloquence de certains parlementaires.

M. Charonnat, a paraît-il, lui aussi une interpellation militaire sur la conscience. Un commandant d'infanterie s'est chamaillé, paraît-il, avec la population civile du lieu de garnison. L'affaire est d'importance comme on le voit. Heureusement le bataillon a changé de localité, le commandant changé de bataillon. M. Charonnat jugera peut-être qu'il a satisfaction.

Il se pourrait aussi que M. Basly édifié par les résultats de l'enquête sur la mort du soldat du 43e, résultats qu'on va lui communiquer, renonçât à entretenir de cette affaire les malheureux contemporains.

En revanche, aux orateurs déjà cités comme devant prendre part à la discussion de l'interpellation en cinq actes et douze tableaux sur l'Algérie, il faut encore ajouter les noms de M. Firmin Faure, de M. Etienne, de M. Thomson, députés d'Algérie, et de M. Isnard, député de Brest.

En outre M. Denis Guibert et M. Cunéo d'Ornano sont venus grossir le nombre des interpellateurs. M. Denis Guibert veut seconder MM. Gerville-Réache et A. Légitimus dans la discussion de l'interpellation relative à la Guadeloupe, et M. Cunéo d'Ornano entend tirer parti des derniers incidents pour porter à la tribune la question du droit d'association.

Enfin l'affaire, mine inépuisable ainsi, sipiré, assure l'un, à M. Georges Berry l'intention de demander à M. de Freycinet d'ouvrir une enquête sur les faits reprochés par le général Roget à M. Bertulus ; à M. Millevoye le désir d'interroger le gouvernement sur la situation administrative qui résulte des dépositions contradictoires de M. Paleologue et du capitaine Cuignet ; à divers socialistes enfin la velléité de réclamer de M. Dupuy des poursuites contre M. du Paty de Clam pour faux et usage de faux.

Le total des interpellations se monterait ainsi à trente environ. Et ce ne doit pas être tout.

Il est bon de rappeler que l'intention du gouvernement est de demander le renvoi de toutes les interpellations sur l'affaire après l'affaire et que la Chambre, d'après les avis que l'on a dès maintenant de certains de ses membres, acceptera volontiers cet ajournement.

## LES VAGABONDS CRIMINELS

Il existe au moins deux classes de vagabonds, ceux qui sont inoffensifs et ceux qui sont dangereux. La compassion que nous éprouvons à bon droit pour les premiers ne doit pas nous faire oublier les précautions à prendre contre les autres, qui sont légion, s'il faut en croire une étude très documentée, publiée, par M. Fourquet, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 mars dernier.

Les chemineaux forment, en l'an de grâce 1899, un effectif de 100,000 individus environ, que n'atteignaient probablement point les « Grandes Compagnies » du moyen-âge, si redoutées de nos ancêtres, les sujets du roi Charles V ; bien qu'ils n'opèrent pas en bande, ils ne sont peut-être pas moins redoutables que les soudards d'autrefois ; depuis cinquante ou soixante ans, leurs délits et leurs crimes se sont accrus comme leur nombre : 40,000 vagabonds ont été arrêtés en 1894, et 19,723 ont été condamnés, tandis qu'en 1830 le chiffre des condamnés s'arrêtait exactement à 3,202. Le triste progrès qui signale notre temps, est représenté par une proportion de 400 0/0.

Si écrasante qu'elle soit, cette proportion est trompeuse et, si elle n'était complétée, engendreraot des illusions trop optimistes, contre lesquelles M. Fourquet a judicieusement essayé de nous tenir en garde. Elle correspond aux crimes ou délits connus, aux infractions *réprimées* ; mais elle laisse naturellement, en dehors de ses supputations, les crimes et les délits inconnus, dont la marée monte avec une rapidité vertigineuse.

Les statisticiens de 1845 inscrivaient le chiffre de 13,474 au chapitre des vols, dont les auteurs restaient inconnus; l'humble chiffre de 1845 a été remplacé, en 1895, par un total de 86,874, un peu plus du quintuple. Pendant la même période, les assassinats demeurés impunis, classés sans suite, comme disent les spécialistes, se sont élevés de 119 à 215.

La majorité de ces délinquants mystérieux, de ces criminels insaisissables appartient-elle à la grande armée des nomades, qui promènent leur misère, leurs convoitises ou leurs vices sur différents points de notre territoire? La réponse à une question de ce genre n'est pas susceptible d'une précision mathématique, puisqu'il s'agit de crimes dont les auteurs ont échappé aux recherches de la police et aux investigations des juges d'instructions, mais elle a été fort ingénieusement déduite par M. Fourquet d'un ensemble d'observations, qui serrent de fort près la vérité sans avoir la prétention de la saisir intégralement.

Les vagabonds sont comparables à des oiseaux de passage, aux plus vilains des oiseaux ; ils se déplacent avec le soleil et aussi d'après l'accueil qu'ils reçoivent dans telle ou telle région. L'hiver les attire sur le littoral méditerranéen, je ne dis pas sur la Côte d'Azur proprement dite, comme les millionnaires cosmopolites, mais dans les environs : l'été les ramène dans le Nord et toutes les saisons en aperçoivent un certain nombre dans des régions particulièrement hospitalières aux miséreux, telles que la Savoie, le Dauphiné, la Bresse, l'Allier, la Bretagne et la Vendée.

Si l'on consulte les rapports de la justice criminelle, on découvre que les infractions *réprimées* montent ou descendent corrélativement à leur présence ou à leur absence. Les individus sans domicile fixe ménagent un surcroit de travail aux cours d'assises, qui sont disséminées sur la route de Paris à Marseille, dans les vallées du Rhône et de la Saône, en Normandie, en Bretagne, etc.

Les larcins, les vols, les attentats aux mœurs, voire les assassinats, sont autant de pistes, qui révèlent leur passage sans fournir, dans la plupart des cas, les moyens de les arrêter.

Le simple exposé des faits démontre que, s'il est des vagabons à relever, il en est d'autres, en grand nombre, qu'il faut surveiller pour les réprimer.

## LETTRE DE BRUXELLES

*(Correspondance particulière)*

### Le projet de loi électoral et l'opposition

Bruxelles, 29 avril. — La gauche du Sénat, qui ne comprend que quelques radicaux-socialistes à côté des libéraux modérés, s'est réunie hier et a décidé à son tour de repousser le projet de loi électoral.

Il est difficile de croire que ce n'est pas par manque de courage que certains membres modérés de ce groupe refusent de donner leur appui à la campagne violente qu'entrainent à propos du projet de loi électoral, les anti-ministériels exaltés. Il est probable, d'ailleurs, que leur appui sera très mou, accordé en quelque sorte « pour ne pas faire autrement que les autres. »

Il est certain, en effet, que la réforme électorale qui sera votée donnera tout ce qu'il est possible d'attendre en fait de représentation proportionnelle, de la majorité actuelle.

Qu'auraient pu demander de plus les libéraux ? Que le ministère allât, en voulant appliquer plus largement la R. P., se heurter à un échec qui l'eût mis par terre ? Il en fût résulté une crise qui nous aurait mené à la dissolution. Il n'est pas du tout prouvé, au contraire, qu'une consultation électorale sur la question de la réforme électorale n'eût pas renvoyée aux Chambres une majorité plus hostile encore que l'actuelle à une application absolue du principe de la R. P.

En effet, l'union qui se produit aujourd'hui, parmi les groupes de l'opposition, pour combattre le projet gouvernemental se fût trouvée rompue tout de suite quand il se serait agi de mener une campagne électorale sur la question du mode d'élection. Je vous ai dit déjà que parmi les libéraux modérés comme parmi les socialistes existent de vives divergences à ce sujet.

M. Bara, par exemple, est un partisan décidé de l'uninominal, dont ne veulent pas d'autres chefs libéraux. Et, parmi la gauche socialiste, il n'y a que M. Vandervelde, M. Bertrand, M. Anseele et la plupart de ses collègues du banc liégeois qui soient partisans de la R. P. Les députés de Mons et de Charleroi et la majorité des socialistes, en fidèles sectateurs de la vieille doctrine révolutionnaire du règne du nombre, y sont aussi hostiles que M. Bara, et que MM. Woeste et Helleputte.

Dans ces conditions, n'est-il pas vrai que si la question de la réforme électorale eût été posée devant le corps électoral à la suite d'une dissolution il aurait très bien pu sortir des élections un Parlement pire que celui-ci, au point de vue de la R. P., il est plus certain encore que la « concentration » anti-catholique n'eût pas pu se produire.

Or, au fond, ce qui exaspère surtout les fanatiques de l'« anticléricalisme » dans le projet de loi, c'est que celui-ci va rendre inutile cette « concentration » dont ils attendaient un effet désastreux pour le cabinet catholique, et, comme suite, je ne sais quelle situation compliquée, tumultueuse où chacun des partis engagés dans cette alliance monstrueuse espérait pêcher en eau trouble s'il ne savait bien quoi, mais enfin quelque chose. Car à quelle déraison ne mène pas le fanatisme ? C'est ainsi que le correspondant bruxellois du *Précurseur*, organe des bourgeois, des négociants libéraux d'Anvers, en arrive à écrire: « Vive Dieu ! Si ma vie est assez longue pour voir le jour où vous (les catholiques) serez *chambardés*, j'en serai, *quelque soit le moyen que l'on mette en œuvre.* »

La plupart des politiciens libéraux en sont là : faire pièce au gouvernement à propos de n'importe quoi, n'importe comment, quoiqu'il doive en résulter.

Quand on prêtait, il y a deux mois, au gouvernement l'intention de vouloir établir le scrutin uninominal, de découper les grands arrondissements, c'était une protestation générale, *à une ou deux exceptions près,* dans toute la presse libérale et radicale, qui réclamait la R. P. Le gouvernement, devant le mouvement de l'opinion, renonce à l'uninominal et au découpage et accorde la R. P. dans les seules conditions qu'il lui est possible de la faire voter : Même haro.

Il y a plus. M. Lorand, qui est un des chefs du mouvement actuel de « concentration » contre le projet, déclarait, dans la *Réforme* du 12 mars 1894, qu'il considérait comme une garantie précieuse, le maintien des circonscriptions actuelles, et qu'il était même disposé à admettre la R. P. avec le *quorum* pour rallier une majorité à la réforme proportionnaliste. Or, le projet actuel ne fait guère d'autres concessions aux adversaires de la R. P. absolue.

Mais aujourd'hui M. Lorand ne veut plus que de la R. P. absolue !

L'application des dispositions du projet donnera, d'après un journal libéral, ces résultats :

Pour les sept arrondissements où la R. P. sera appliquée (Bruxelles, Anvers, Gand, Liège, Mons, Charleroi, Louvain), les catholiques auront 33 sièges, alors qu'ils en ont aujourd'hui 44, les socialistes 26, alors qu'ils en ont aujourd'hui 25, les libéraux 8, alors qu'ils en ont aujourd'hui 0.

Les catholiques seuls perdront donc au régime politique nouveau qu'ils auront instauré. Et on accuse le projet d'être une œuvre de parti !

On comprend que le parti socialiste, qui vit d'opposition « antigouvernementale », dans le sens absolu du mot, d'agitation et de trouble, entame contre le projet une campagne dont les fomentateurs se déclarent prêts à ne pas reculer devant la nécessité de provoquer des mouvements de rue. Mais quelle folie de s'y mêler de la part d'un parti qui se dit gouvernemental comme le parti libéral !

Notez que l'application des dispositions du projet assurera dans chacun des sept arrondissements susmentionnés au parti libéral plus de sièges que ne lui en aurait donné une coalition victorieuse avec les autres partis d'opposition ; et elle lui assurera, sans l'obliger à des compromissions qui auraient diminué le prix de ses gains et auraient écarté de toute compétition les caractères les plus remarquables du parti.

### LE RETOUR DU COMMANDANT MARCHAND

Paris, 30 avril. — Le correspondant particulier du *Temps* à Djibouti lui télégraphie que la mission du commandant Marchand a quitté Addis-Ababa et est en ce moment en route pour Djibouti où l'attend depuis près de quinze jours, le croiseur *d'Assas.*

Voici le texte de la dépêche de ce correspondant :

« Djibouti, 29 avril, 6 h. 40 soir.

» Le capitaine Baratier est arrivé à Harrar le 25.

» Le commandant Marchand était attendu dans cette même ville le 27.

» La mission entière est en parfaite santé. Une réception enthousiaste lui est préparée ici. »

Harrar est la capitale de la province abyssine du même nom, domaine du ras Makonnen, qui réside dans cette ville.

Elle est située à environ 450 kilomètres d'Addis-Ababa et à 300 de Djibouti.

Bien que le télégraphe relie Harrar et Djibouti, notre correspondant n'était pas encore avisé, le 29, de l'arrivée de Marchand à Harrar, où il nous dit cependant qu'on l'attendait le 27.

*Le* **Journal de Roubaix** *publie, tous les jours, deux éditions :*
**Une édition du matin à SIX pages dans la semaine et à HUIT pages le dimanche;**
**Une édition du soir à quatre pages.**

### CHOSES ET AUTRES

A l'issue d'un convoi.

Un croque-mort s'approche de l'héritier.

Et d'une voix insinuante :

— Si m'sieu est content, il ne m'oubliera pas ?

***

Au restaurant :

— Garçon, ces pommes de terre dites nouvelles datent certainement de l'année dernière.

Le garçon, écrasant de logique :

— Mon Dieu, monsieur, il y a vingt-quatre ans que l'Opéra est terminé, et bien des gens l'appellent encore : le nouvel Opéra !

### LA PUBLICITÉ

Sans la publicité, pas de succès possible en affaires. La capacité de direction, la solidité du jugement, l'intelligence ne remplacent pas la publicité.